

**Délégations de pouvoir du Conseil Syndical au Bureau****Extrait du Registre des Délibérations  
COMITE SYNDICAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 1<sup>er</sup> mars à 18h00, le Comité Syndical du SVB 4R, régulièrement convoqué le 19 février 2018, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, dans la Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 34

Nombre de pouvoirs : 3

**Présents pour le quorum : 35**

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Anet	CA du Pays de Dreux	M. MARIGNIER Arnaud	Titulaire
Aunay-sous-Crécy	CA du Pays de Dreux	M. MARAND Dominique	Titulaire
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	Mme GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Cherisy	CA du Pays de Dreux	M. DESHAYES Ludovic	Titulaire
Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. LEGER Jean-Paul	Titulaire
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Dreux	CA du Pays de Dreux	M. JONNIER Claude	Titulaire
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	Mme RENAUX-MARECHAL Christine	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Luray	CA du Pays de Dreux	M. FILLON Alain	Titulaire
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	Mme DESPLAT-VERWAERDE Julie	Titulaire
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Mézières-en-Drouais	CA du Pays de Dreux	M. GOYER Jean-Claude	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	Mme MARTINEZ-KOËGEL Chantal	Titulaire
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. COGNEAU Jacky	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire

St-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. MARSOT Albert	Titulaire
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Saulnières	CA du Pays de Dreux	M. ROMANO Antonio	Titulaire
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Eric	Titulaire
Soulaire	CC des Portes Euréliennes	M. LE BRIS Jean-Loup	Titulaire
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. RIGOURD Daniel	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire

35

**Pouvoirs : 2**

- **De** M. GUILLY Daniel, titulaire à Coulombs (CC des Portes Euréliennes)  
**A** M. BELLANGER Christian, titulaire à Mévoisins (CC des Portes Euréliennes)
- **De** M. FRARD Daniel, titulaire à Vernouillet (CA du Pays de Dreux)  
**A** M. COCHELIN André, titulaire à Sainte-Gemme Moronval (CA du Pays de Dreux)

**Egalement présents : 11**

Anet	CA du Pays de Dreux	Mme BRETTE Ophélie	Suppléante
Cherisy	CA du Pays de Dreux	Mme POULAIN Josée	Suppléante
Cherisy		M. LETHUILLIER Michel	Maire
Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. ARNOULT Didier	Suppléant
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	M. PREVOST Bernard	Suppléant
Garenes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. RONGRAIS Patrick	Suppléant
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. VERDIER Jean-François	Suppléant
Oulins	CA du Pays de Dreux	M. SCHIRRER Alain	Suppléant
Pierres	CC des Portes Euréliennes	M. CRASSIN Gérard	Suppléant
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. CLEMENT Jean-Dominique	Suppléant
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant

**Absents excusés : 7**

Boncourt	CA du Pays de Dreux	M. POIDATZ Nicolas	Suppléant
Coulombs	CC des Portes Euréliennes	M. GUILLY Daniel	Titulaire
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. MAISONS Patrick	Titulaire
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. FOUGEROL François	Suppléant
Vernouillet	CA du Pays de Dreux	M. FRARD Daniel	Titulaire
Vernouillet	CA du Pays de Dreux	Mme MARY Marie-France	Suppléant
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. LEMARE Jacques	Suppléant

Monsieur Christian BELLANGER est nommé secrétaire de séance.

Vu le CGCT et conformément à l'article L.5211-10 ;

**Considérant** qu'afin de ne pas encombrer les conseils syndicaux par des décisions de gestion courante et surtout de permettre une meilleure réactivité des structures territoriales, le CGCT prévoit la possibilité pour le conseil syndical de conférer des délégations de pouvoirs au Bureau ;

**Considérant** que le Bureau, comme le Président, peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant sauf en matière :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
- de l'approbation du compte administratif,
- des dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure d'inscrire une dépense obligatoire,
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- de l'adhésion à un établissement public,
- de la délégation de la gestion d'un service public,
- de dispositions portant orientation en matière d'aménagement intercommunal, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et politique de la ville,

**Considérant** que, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant,

Dans ces conditions, il est proposé au comité syndical, s'il le souhaite, de déléguer au Bureau :

1. Pour tout montant compris entre 5 001 € HT et 25 000 € HT, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des prestations et fournitures, ainsi que des marchés et des accords-cadres dans le cadre d'une procédure adaptée et conformément aux seuils du Code des Marchés Publics en vigueur (fournitures et services, travaux), ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
2. Procéder à l'établissement, la signature des conventions nécessaires au bon fonctionnement du syndicat, y compris les conventions de mise à disposition du personnel ou les conventions de mutualisation de services, ainsi que prendre toute décision concernant l'exécution ou la modification desdites conventions ;
3. Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
4. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

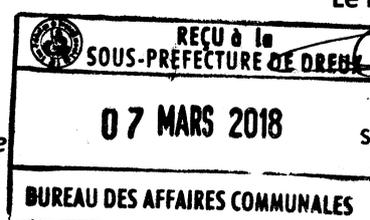
**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder au Bureau les délégations de pouvoir susvisées.**

Le Président,

Document rendu exécutoire  
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

07 Mars 2018  
Le Président,

  
Anita BOCHERIN



  
SBV 4R  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES